



COMMUNE DE WEMMEL

Conseil communal Jeudi 23 avril 2015

Décisions

www.wemmel.be

Application de l'article 252 du décret communal

Présents : **Raf De Visscher**, président du conseil communal,
Walter Vansteenkiste, bourgmestre,
Marcel Van Langenhove, Bernard Carpriau, Monique Van der Straeten,
Vincent Jonckheere, échevins
Christian Andries, Jan Verhasselt, Didier Noltincx, Roger Mertens,
Jacqueline Moreau, Roberto Galluccio, Jeannine Sarels, Robert De Lille,
Alain Stubbe, Thierry Mombeek, Koen Weemaes (à partir du point 2), Wies
Herpol, Steve Goeman, Monique Froment, Veerle Haemers, Cynthia Kiss,
Michèle Laemont, Bert Vannieuwenhuyse, conseillers
Katrien De Taeye, secrétaire communale

Excusée : **Christine Lemmens**, échevine

La séance du Conseil communal est déclarée ouverte par le président à 19h30.

SÉANCE PUBLIQUE

1. Approbation du procès-verbal du Conseil communal du 26/03/2015 : est approuvé À L'UNANIMITÉ.
2. Dépassements budgétaires en raison des douzièmes provisoires : l'échevin Jonckheere commente ce point. Koen Weemaes intègre la séance. Il est pris connaissance de ce point.
3. Fourniture de chèques-repas électroniques : approbation du cahier des charges et des modalités d'adjudication : le bourgmestre commente ce point : ce point est approuvé À L'UNANIMITÉ.
4. Extension de l'école fondamentale communale francophone : prise en connaissance de l'avant-projet 3 + approbation de la dépense supplémentaire pour les métrés et avant-projets additionnels + demande au concepteur de poursuivre l'élaboration de l'avant-projet pour en faire un projet définitif : l'échevin Carpriau commente ce point : ce point est approuvé À L'UNANIMITÉ.
5. Haviland : désignation d'un représentant à l'Assemblée générale statutaire : Robert De Lille est désigné comme représentant par 24 voix pour.

6. Havicrem : désignation d'un représentant à l'Assemblée générale : Roberto Galluccio est désigné comme représentant par 24 voix pour.

QUESTIONS ORALES DES CONSEILLERS COMMUNAUX

Christian Andries quitte la séance.

Koen Weemaes

Demande si tous les rapports annuels des groupements de coopération pourraient être publiés sur l'extranet. Raf De Visscher répond que c'est déjà fait.

Wies Herpol

- Demande où en est le site Internet. Monique Van der Straeten formule la réponse suivante : En juin 2014, l'entreprise provinciale autonome Vera a lancé le marché public « Contrat cadre site Internet 2014/052 » au nom des villes virtuelles du centre. La procédure (cahier des charges et évaluations) a été placée sous la tutelle d'un groupe de travail composé de 8 administrations, dont Wemmel et Vera, et s'est déroulée avec le concours de ce groupe de travail. Vera fait office dans le cadre de ce marché de centrale adjudicatrice pour le compte des autorités locales de la province du Brabant flamand faisant partie d'une ville virtuelle du centre. Le marché a été attribué début mars 2015 à la firme LCP de Bruges.

Le Collège des Bourgmestre et Échevins a pris connaissance de cette attribution le 01/04/2015. Les préparatifs restants ont été réalisés et nous espérons disposer d'ici la fin de l'année d'un nouveau site Internet et d'une nouvelle charte graphique.

En ce qui concerne le plan de communication, les premiers préparatifs ont été réalisés en collaboration avec le service d'information et de communication.

- Demande des explications au sujet du contrat « Toekomstforum Halle-Vilvoorde » (Forum d'avenir Hal-Vilvorde). Le bourgmestre répond qu'il s'agit d'une plateforme de concertation régionale au sein de laquelle 35 bourgmestres de la zone Hal-Vilvorde et Haviland se concerteront au sujet des intérêts supracommunaux des communes concernées. Le but est d'améliorer la qualité de vie des plus de 600 000 habitants de la zone Hal-Vilvorde en termes de travail, d'études, de mobilité, de culture et de langue.

Veerle Haemers

Constate que des travaux ont été réalisés au bac à sable de la crèche. Elle déplore que du gazon ait à présent été semé et que les enfants ne puissent pas profiter du beau temps pour jouer dehors. Monique Van der Straeten répond que la commune fait pleinement confiance au service technique pour ce qui est de la période d'ensemencement. Des alternatives pourront être envisagées pour l'avenir, par exemple du gazon en rouleaux.

Bert Vannieuwenhuysse

Constate que la presse a publié une information selon laquelle les personnes opposées à la construction du nouveau stade national sur le parking C pouvaient compter sur le soutien de la commune.

Le bourgmestre répond que les plans du nouveau stade ne sont pas encore prêts. La commune veut néanmoins avoir au maximum voix au chapitre et insiste pour que des mesures d'encadrement soient prises. Les citoyens sont, pour leur part, libres d'organiser des actions.

Didier Noltincx

- Constate que des mesures ont été prises à Paris contre la pollution atmosphérique et se demande pourquoi l'on n'impose pas chez nous de limitation de vitesse sur le ring durant les pics de pollution. Le bourgmestre répond que le ring est géré par l'agence Wegen Vlaanderen et que la commune n'a pas voix au chapitre en la matière. Ce problème pourrait néanmoins être soumis au service compétent.

- A remarqué des erreurs dans la version française de « I-school » et demande s'il peut être procédé aux corrections nécessaires. Monique Van der Straeten répond que ce point sera prochainement abordé avec le fournisseur du logiciel.

Le bourgmestre explique qu'une concertation sera bientôt organisée entre les bourgmestres des associés de l'IWVB au sujet de la problématique de l'IWVB.

Raf De Visscher propose de faire commencer le prochain conseil communal du 21 mai à 20h au lieu de 19h30.

Cette liste est consultable à la maison communale, Avenue Dr. H. Follet 28 à 1780 Wemmel, chaque jour ouvrable entre 8h30 et 11h30 et ce jusqu'au 29 mai 2015.

Wemmel, le 27 avril 2015

Par ordonnance :
La secrétaire communale
(s) K. DE TAEYE

Le président
(s) R. DE VISSCHER